

APPLICATION

Cas BRICOLO : Budget de trésorerie

Données:

La société Bricolo exploite un magasin de matériel de bricolage dans la banlieue parisienne. Fin 200N, en raison d'une conjoncture générale difficile, la direction de la société prévoit une stabilisation du chiffre d'affaires, sur les deux prochaines années, au niveau de 72 000 K€. Sa répartition mensuelle devrait être conforme à celle des années précédentes et est donnée par le tableau de coefficients ci-dessus :

Janvier : 0,92	Avril : 1,03	Juillet : 0,95	Octobre : 1,10
Février : 0,96	Mai : 1,08	Août : 0,80	Novembre : 1,03
Mars : 0,98	Juin : 1,10	Septembre : 1,03	Décembre : 1,02

Le compte de résultat établi en décembre 200N, donne la structure des charges qui devrait rester valable pour l'ensemble de l'exercice 200N+1 en dehors des modifications suivantes :

- augmentation de 4% des charges de personnel mensuelles au 1^{er} janvier ;
- augmentation des frais généraux de 8% au 1^{er} juillet.

Produits et charges d'exploitation décembre 200N

Chiffre d'affaires HT 6000

Coût d'achat des marchandises vendues : 4200

Charges de personnel (fixes) :1080

Frais généraux (fixes) :300

Publicité (fixes) :150

Amortissements : 200

La TVA est à prendre au taux de 19,6% sur l'ensemble des ventes et des achats. Elle concerne également la publicité et la moitié des frais généraux.

Les fournisseurs de marchandises sont réglés :

- pour 1/3 à 30 jours fin de mois ;
- pour 2/3 à 60 jours fin de mois.

Les autres fournisseurs sont réglés comptant.

Les achats sont livrés le mois M en fonction des prévisions de consommation du mois M+2.

Le stock au 31/12/ 200N représente approximativement la consommation des deux mois à venir.

S'agissant des ventes au détail, tous les clients règlent comptant.

Les charges sociales patronales représentent 35% des salaires bruts et les cotisations salariales 15%. L'ensemble est réglé le 15 du mois suivant le paiement du salaire net qui a eu lieu fin de mois.

Aucun investissement n'est prévu sur l'année 200N+1.

Informations complémentaires sur le bilan au 31/12/200N :

- les charges sociales à payer en janvier 200N+1 s'élèvent à 400 ;
- la dette d'impôt sur les sociétés est de 100 (acomptes déduits de 80, taux de l'impôt 1/3) ;
- La TVA à décaisser en janvier s'élève à 343.

Le fonds de roulement net global comprend les éléments suivants :

- Capitaux propres : 4500
- Dettes financières : 879 correspond à un emprunt contracté début janvier 200N-3 et remboursé en 10 annuités constantes, fin décembre de chaque année, au taux de 12%
- Immobilisations nettes : 6000

Travail à faire :

- 1 - déterminer le besoin en fonds de roulement au 1/1/200N+1
- 2- En déduire le montant de la trésorerie à cette date.
- 3 - Présenter le budget de trésorerie pour l'année 200N+1